



MANIFESTES DU COLLECTIF ACTION SOCIALE PUBLIQUE

Du 12 et 13 juin 2024

MANIFESTE 1 – MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

PRÉOCCUPATIONS FACE À LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE EN FRANCE.

Le Collectif Action Sociale Publique de la Fédération Santé Action Social CGT tient à exprimer ses vives préoccupations concernant la situation politique actuelle en France. Les résultats des récentes élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République ont plongé notre pays dans une période d'incertitude et de tension.

Cette situation est exacerbée par la précipitation des élections législatives, organisées sans respect des rythmes de la vie sociale et démocratique. En tant que représentants des travailleurs de l'action sociale et médico-sociale, nous sommes particulièrement préoccupés par :

La dégradation continue des conditions de travail et de vie des salariés

La crise des services publics, notamment du social et médico-social, qui souffrent d'un manque d'investissement et de moyens.

La banalisation des discours haineux et racistes qui divisent notre société.

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir est particulièrement dangereuse pour les mineurs isolés et les travailleurs sociaux pour plusieurs raisons :

- ▶ **Politiques restrictives** : L'extrême droite met en place des politiques restrictives en matière d'immigration, ce qui rendra plus difficile l'accès des mineurs isolés à un territoire sûr et à des services essentiels.
- ▶ **Discours xénophobes** : L'extrême droite véhicule des discours xénophobes et racistes, ce qui crée un climat hostile pour les mineurs isolés d'origine étrangère et accroît les discriminations et l'exclusion.
- ▶ **Réduction des aides sociales** : L'extrême droite prévoit des politiques de réduction des aides sociales, ce qui impacte négativement les programmes de soutien aux mineurs isolés et limite leur accès à des services de qualité.
- ▶ **Attaques sur les droits fondamentaux** : L'extrême droite remet en cause les droits fondamentaux des individus, y compris ceux des mineurs isolés, en mettant en place des politiques répressives et en limitant les moyens d'action des travailleurs sociaux pour les protéger.

Il est essentiel pour les travailleurs sociaux de rester vigilants et mobilisés pour protéger les droits et le bien-être des mineurs isolés, et de s'engager activement contre les idées et politiques extrémistes qui pourraient compromettre leur sécurité et leur dignité.

MANIFESTE 2 – LE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL À L'AGONIE !

Le collectif national de l'action sociale et médico-sociale publique dénonce la politique de la MACRONIE qui a laissé un boulevard aux extrêmes droites. La situation délétère de ces secteurs demande un sursaut politique afin de sortir de la détresse les populations concernées et les agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Le manque de places criant sur les territoires, exemple : l'Hérault où il manque 6 177 places pour les adultes handicapés et 2 662 places pour les enfants en attente de placements IME, ITEP ou dans la protection de l'enfance en Loire-Atlantique avec le manque de placements en urgence ordonnés par les juges de 340 enfants dans les structures et 1 040 jeunes en milieu ouvert. La situation des centres départementaux sociaux et médico-sociaux publics est explosive sur tous les territoires. L'ensemble des services est engorgé. Le CASP exige l'ouverture immédiate et massive de services à la hauteur des besoins de la population.

LE CASP REVENDIQUE UN GRAND SERVICE PUBLIC DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL ENFANTS ET ADULTES.

Nous dénonçons par la même occasion, la paupérisation des travailleurs du social et du médico-social. Le CASP exige **l'augmentation forte des rémunérations** par le dégel du point d'indice des agents de la fonction publique hospitalière, l'intégration de toutes les primes dans la rémunération et la revalorisation des grilles indiciaires. La mise en place du SÉGUR à hauteur de 300 € doit être actée pour toutes et tous !

Stop à la disqualification du travail social dans notre secteur public, nous demandons l'embauche de professionnels qualifiés et diplômés.

Le CASP exige la suppression du salaire au mérite, le retour des CHSCT et le renforcement de leurs prérogatives !

LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE SONT INCOMPATIBLES AVEC NOS VALEURS DU TRAVAIL SOCIAL, DU PACTE DE SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE LA CGT.

Le collectif Action Sociale Publique CGT - Le 13 juin 2024.